

LES GRAMINÉES ESTIVALES : UN ENJEU IMPORTANT DANS LES CULTURES DE PRINTEMPS

1. LES GRAMINÉES ESTIVALES, DES ADVENTICES NUISIBLES



Panic



Sétaire



Digitaire

Les **panics**, **sétaires** et **digitaires** (aussi appelées PSD) sont des graminées estivales présentes dans les cultures de printemps sur une grande partie du territoire. L'infestation peut être très élevée, atteignant dans certaines régions des populations de plusieurs centaines de pieds au mètre carré.

REPÈRE

10%

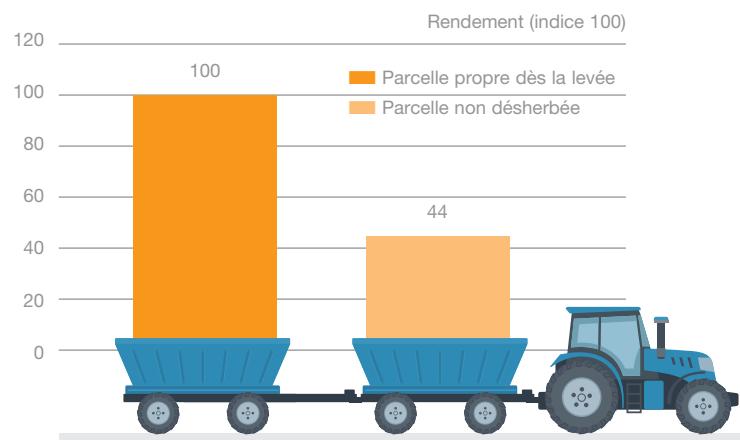
**DE PERTE
DE RENDEMENT**

C'est la nuisibilité d'une population de 5 panics/m² seulement sur culture de maïs

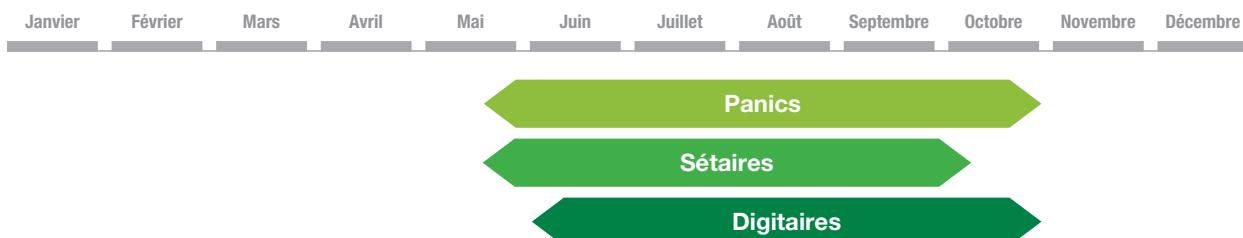
D'après une étude commanditée par le Ministère de l'Agriculture de l'Ontario, Canada.

En l'absence de désherbage, une population de 150 sétaires/m² conduit à un **rendement divisé par 2** !

Source : essai BASF – Centre Ouest



Les PSD sont des adventices dont **les levées s'échelonnent** durant une grande partie du cycle des cultures de printemps :



2. LUTTER CONTRE LES PSD

Désherber en post-semis pré-levée,
c'est **garder une longueur d'avance sur les PSD !**

Les PSD concurrencent très tôt les cultures. Pour **préserver le potentiel de rendement**, il est nécessaire d'éliminer la concurrence le plus tôt possible. Le désherbage de post-semis pré-levée répond à cet objectif.

Grâce à leur action anti-germinative et à leur persistance d'action, les herbicides de post-semis pré-levée permettent d'**éliminer la concurrence dès le semis** et de **maîtriser les levées échelonnées** pour une durée de 40 à 90 jours, selon les conditions climatiques.

REPÈRE

6% C'EST LA PERTE DE RENDEMENT

liée à un désherbage au stade 4-6F du maïs, comparé à un désherbage de post-semis pré-levée (résultat essai BASF - témoin non traité : 150 sétaires/m²).

Une perte de 6% représente 6 q/ha sur la base d'un rendement cible de 100 q/ha.

Au-delà des PSD, le désherbage de post-semis pré-levée va limiter la concurrence des dicotylédones aux stades précoces de la culture, donc **protéger le potentiel de rendement.**

FOCUS

LE DÉSHERBAGE EN POST-SEMIS PRÉ-LEVÉE PERMET DE :

- 1 Maîtriser les adventices tôt**, avant qu'elles ne concurrencent la culture
- 2 Contrôler les levées échelonnées** en bénéficiant de la persistance d'action de l'herbicide
- 3 Introduire des modes d'action différents** de ceux utilisés en post-levée
- 4 Bénéficier des bonnes conditions** (humidité du sol, parcelle ressuyée...) au moment du semis pour le désherbage



Pour vous aider à mieux identifier les différentes PSD, reportez-vous à la Fiche Repères « **Savoir reconnaître les graminées estivales des cultures de printemps : Panics, Sétaires, Digitaires (PSD)** » disponible auprès de votre interlocuteur BASF habituel.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Septembre 2020. Réf. 821MAHE0920R